

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 28.10.2014

Révision: 28.10.2014

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

. 1.1 Identificateur de produit

. **Nom du produit: G-S Hypo Cement**

. 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

. **Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

. **Emploi de la substance / de la préparation** Colle

. 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

. **Producteur/fournisseur:**

G-S Supplies Inc.
1150 University Avenue, Suite 5
Rochester, NY 14607 USA
Tel (585) 241-2370

. **Service chargé des renseignements:** Service de la Sécurité des Produits

. 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

ChemTel Inc.
(800) 255-3924 (Appel gratuit dans Amérique du Nord)
(813) 248-0585 (Internationale)

2 Identification des dangers

. 2.1 Classification de la substance ou du mélange

. **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)


Date d'impression : 28.10.2014

Révision: 28.10.2014


Nom du produit: G-S Hypo Cement

(suite de la page 1)


Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

 Xn; Nocif


R20/21-65: Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

 Xi; Irritant

R38: Irritant pour la peau.

 F; Facilement inflammable

R11: Facilement inflammable.

 N; Dangereux pour l'environnement

R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08 GHS09

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

heptane

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 28.10.2014

Révision: 28.10.2014

Nom du produit: G-S Hypo Cement

(suite de la page 2)

- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Poudre ABC.
 P391 Recueillir le produit répandu.
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Principaux dangers:
Symboles du SIMDUT

- B2 - Liquides inflammables
 D2B - Matières toxiques ayant d'autres effets toxiques


Système de classification:
NFPA données (gamme 0-4)


Santé = 2
 Inflammabilité = 3
 Réactivité = 0

HMIS données (gamme 0-4)


HEALTH 2 Santé = 2
 FIRE 3 Inflammabilité = 3
 REACTIVITY 0 Réactivité = 0

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Numéro index: 601-022-00-9	xylène ☒ Xn R20/21; ☒ Xi R38; ☒ F R11 ☒ Flam. Liq. 2, H225 ☒ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	25-50%
CAS: 142-82-5 EINECS: 205-563-8 Numéro index: 601-008-00-2	heptane ☒ Xn R65; ☒ Xi R38; ☒ F R11; ☒ N R50/53 R67 ☒ Flam. Liq. 2, H225 ☒ Asp. Tox. 1, H304 ☒ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 ☒ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	25-50%

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 02.11.2012

Révision: 28.10.2014

Nom du produit: G-S Hypo Cement

(suite de la page 3)

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Ne pas enlever le produit solidifié de la peau.

Laver les zones affectées avec le savon et l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact.

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Retirer les lentilles de contact, si porté et si possible.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toux

Etourdissement

Migraine

Dyspnée

Perte des repères dans l'espace

· Risques

Risque d'oedème pulmonaire.

Risque d'incidents respiratoires.

Risque d'oedème au cerveau.

Peut entraîner des spasmes.

Risque d'aggravation en cas de consommation d'alcool.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

Surveiller la tension artérielle, éventuellement traitement de choc.

Le cas échéant, administrer de l'oxygène.

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 02.11.2012

Révision: 28.10.2014

Nom du produit: G-S Hypo Cement

Traiter la peau et la muqueuse avec des antihistaminiques et des corticoïdes.

(suite de la page 4)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:** CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Equipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger avec la poussières d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Tenir à l'abri de la chaleur.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Laisser durcir, recueillir par moyen mécanique.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:

Solvant organique

· **6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 02.11.2012

Révision: 28.10.2014

Nom du produit: G-S Hypo Cement

(suite de la page 5)

Prévoir un refroidissement de secours en cas d'incendie dans les alentours.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.

Prévoir la ventilation des emballages.

Avoid storage near extreme heat, ignition sources or open flame.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

1330-20-7 xylène

PEL (U.S.A.) 435 mg/m³, 100 ppm

REL (U.S.A.) Valeur momentanée: 655 mg/m³, 150 ppm
Valeur à long terme: 435 mg/m³, 100 ppm

TLV (U.S.A.) Valeur momentanée: 651 mg/m³, 150 ppm
Valeur à long terme: 434 mg/m³, 100 ppm
BEI

VME (France) Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanée

IOELV (EU) Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm
Peau

142-82-5 heptane

PEL (U.S.A.) 2000 mg/m³, 500 ppm

REL (U.S.A.) Valeur momentanée: C 1800* mg/m³, C 440* ppm
Valeur à long terme: 350 mg/m³, 85 ppm
*15-min

TLV (U.S.A.) Valeur momentanée: 2050 mg/m³, 500 ppm
Valeur à long terme: 1640 mg/m³, 400 ppm

VME (France) Valeur momentanée: 2085 mg/m³, 500 ppm
Valeur à long terme: 1668 mg/m³, 400 ppm

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 02.11.2012

Révision: 28.10.2014

Nom du produit: G-S Hypo Cement
--

(suite de la page 6)

IOELV (EU)	2085 mg/m ³ , 500 ppm
------------	----------------------------------

- **DNEL** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **PNEC** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Composants présentant des valeurs limites biologiques:**

1330-20-7 xylène

BEI (U.S.A.)	1,5 g/g créatinine Medium: urine Time: end of shift Parameter: Methylhippuric acids
--------------	--

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Equipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

· **Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Caoutchouc naturel (Latex)

· **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:** Gants en PVA

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 02.11.2012

Révision: 28.10.2014

Nom du produit: G-S Hypo Cement

(suite de la page 7)

Protection des yeux:

Les lentilles de contact ne doit pas être porté.



Lunettes de protection

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mesures de gestion des risques**
Voir la Section 7 pour des informations supplémentaire.
Pas d'autres informations importantes disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Translucide
· Odeur:	Aromatique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

Changement d'état

· Point de fusion:	Non déterminé.
· Point d'ébullition:	98 °C (208 °F)

· **Point d'éclair** 11 °C (52 °F)

· **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:** 215 °C (419 °F)

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Limites d'explosion:

· Inférieure:	1,1 Vol %
· Supérieure:	6,7 Vol %

· **Pression de vapeur à 20 °C:** 48 hPa

· Densité à 20 °C:	1,01 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 02.11.2012

Révision: 28.10.2014

Nom du produit: G-S Hypo Cement

(suite de la page 8)

- | | |
|--|--|
| . Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: | Pas ou peu miscible |
| . Coefficient de partage (n-octanol/eau): | Non déterminé. |
| . Viscosité: | |
| Dynamique: | Non déterminé. |
| Cinématique: | Non déterminé. |
| . 9.2 Autres informations | Pas d'autres informations importantes disponibles. |

10 Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité**
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions aux acides puissants.
Risque d'incendie.
Dégagement de gaz/vapeurs inflammables.
Réactions aux agents d'oxydation.
Peut former des mélanges explosifs dans l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'inflammation et/ou de pulvérisation ou d'atomisation.
Réactions aux peroxydes et autres formateurs de radicaux.
- . **10.4 Conditions à éviter**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Hydrocarbures

11 Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- . **Toxicité aiguë:**
- . **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

1330-20-7 xylène

Oral LD50 4300 mg/kg (rat)

Dermique LD50 2000 mg/kg (lapin)

- . **Effet primaire d'irritation:**
- . **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- . **des yeux:** Effet d'irritation.
- . **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 02.11.2012

Révision: 28.10.2014

Nom du produit: G-S Hypo Cement

(suite de la page 9)

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif
Irritant

12 Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:** La substance est dangereuse pour l'environnement.

· **12.2 Persistance et dégradabilité**

Le produit est partiellement biodégradable. Des résidus significatifs demeurent.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Vu le coefficient de distribution n-Octanol/eau, une accumulation dans les organismes n'est pas probable.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Effets écotoxiques:**

· **Remarque:** Très toxique chez les poissons.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

La substance est dangereuse pour l'environnement.

La déclaration est déduite des caractéristiques des composants individuels.

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé:** White-Spirit

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 02.11.2012

Révision: 28.10.2014

Nom du produit: G-S Hypo Cement
--

(suite de la page 10)

14 Informations relatives au transport

. 14.1 No ONU

. DOT, ADR, IMDG, IATA UN1133

. 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

. DOT (États-Unis) ADHESIVES
 . ADR 1133 ADHESIVES, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

. DOT (États-Unis)



. Class 3 Flammable liquids.
 . Label 3

. ADR



. Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
 . Étiquette 3

. IMDG



. Class 3 Flammable liquids.
 . Label 3

. IATA



. Class 3 Flammable liquids.
 . Label 3

. 14.4 Groupe d'emballage

. DOT, ADR, IMDG, IATA II

. 14.5 Dangers pour l'environnement:

. Marine Pollutant: Oui
Signe conventionnel (poisson et arbre)
 . Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre)

. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 02.11.2012

Révision: 28.10.2014

Nom du produit: G-S Hypo Cement
--

(suite de la page 11)

. Indice Kemler:	33
. 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
. Indications complémentaires de transport:	
. ADR	
. Quantités limitées (LQ)	5L
. "Règlement type" de l'ONU:	UN1133, ADHÉSIFS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 3, II

15 Informations réglementaires

- . **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- . États-Unis
- . SARA

. Section 355 (extremely hazardous substances):
--

Aucun des composants n'est compris.

. Section 313 (Specific toxic chemical listings):
--

1330-20-7	xylène
-----------	--------

. TSCA (Toxic Substances Control Act):

Tous les composants sont compris.

. Proposition 65, l'état de Californie

. Substances connu à causer le cancer:

Aucun des composants n'est compris.

. Substances connu à causer la toxicité féminine reproductrice:
--

Aucun des composants n'est compris.

. Substances connu à causer la toxicité masculin reproducteur:

Aucun des composants n'est compris.

. Substances connu à causer la toxicité de développement:
--

Aucun des composants n'est compris.

. Listes Cancérogènes

. EPA (Environmental Protection Agency)
--

1330-20-7	xylène	I
-----------	--------	---

142-82-5	heptane	D
----------	---------	---

. Centre international de recherche sur le Cancer
--

1330-20-7	xylène	3
-----------	--------	---

. TLV (Threshold Limit Value established by ACGIH)

1330-20-7	xylène	A4
-----------	--------	----

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 02.11.2012

Révision: 28.10.2014

Nom du produit: G-S Hypo Cement

(suite de la page 12)

. NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)

Aucun des composants n'est compris.

. OSHA-Ca (Occupational Safety & Health Administration)

Aucun des composants n'est compris.

. Canada
. Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

Tous les composants sont compris.

. Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

. Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

142-82-5 heptane

. Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- . **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R11 Facilement inflammable.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

. Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

. Sources

FDS/SDS préparé par:

Société ChemTel / ChemTel Inc.

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité
selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 02.11.2012

Révision: 28.10.2014

Nom du produit: G-S Hypo Cement

1305 North Florida Avenue
Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis
Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924
Internationale +01 813-248-0573
Website: www.chemtelinc.com

(suite de la page 13)

